

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 30 MAI 2024

DELIBERATION N°2024.00297

**PROJET DE CRÉATION DE TERRAINS FAMILIAUX LOCATIFS ET LA
RÉHABILITATION DE L'AIRE PERMANENTE D'ACCUEIL DES GENS DU
VOYAGE DE ROCHE-LA-MOLIERE - DEMANDE DE SUBVENTION**

Le Conseil Métropolitain a été convoqué le 24 mai 2024

Nombre de membres en exercice : 122
Nombre de présents : 78
Nombre de pouvoirs : 28
Nombre de voix : 106

Président de séance : Mme Sylvie FAYOLLE,
Secrétaire de séance : M. Tom PENTECOTE

Membres titulaires présents :

Mme Ingrid ARNAUD, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL,
Mme Caroline BENOUMELAZ, Mme Françoise BERGER, M. Jean-Pierre BERGER,
Mme Nora BERROUKECHE, M. Cyrille BONNEFOY, M. Bernard BONNET,
M. Vincent BONY, M. Lionel BOUCHER, M. Kamel BOUCHOU, M. Gilles BOUDARD,
M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Bruno CHANGEAT,
Mme Catherine CHAPARD, M. Marc CHASSAUBENE, M. Marc CHAVANNE,
Mme Frédérique CHAVE, Mme Laura CINIERI, Mme Viviane COGNASSE,
M. Paul CORRIERAS, M. Pierrick COURBON, M. Jordan DA SILVA, M. Charles DALLARA,
M. Jean-Luc DEGRAIX, Mme Marianne DELIAVAL, M. Philippe DENIS, M. François DRIOL,
M. Fabrice DUCRET, Mme Marie-Pascale DUMAS, Mme Isabelle DUMESTRE,
M. Frédéric DURAND, M. Jean DUVERGER, M. David FARA, M. Martial FAUCHET,
M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT,
Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON,
Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, Mme Marie-Christine GOURBEYRE,
M. Daniel GRAMPFORT, Mme Catherine GROUSSON, M. Marc JANDOT,
M. Christian JOUVE, M. Christian JULIEN, M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH,
M. Bernard LAGET, M. Denis LAURENT, M. Claude LIOGIER, M. Olivier LONGEON,
M. Julien LUYA, Mme Nathalie MATRICON, Thierry NITCHEU, Mme Evelyne ORIOL,
M. Tom PENTECOTE, M. Gilles PERACHE, Mme Nicole PEYCELON,

RECU EN PREFECTURE

Le 07 juin 2024

VIA DOTELEC - iXBus

99_DE-042-244200770-20240530-D2024002970

Date de mise en ligne : 07 juin 2024

Mme Christel PFISTER, M. Jacques PHROMMALA, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Ali RASFI, Mme Brigitte REGEFFE, Mme Nadia SEMACHE, Mme Corinne SERVANTON, M. Gilbert SOULIER, M. Marc TARDIEU représenté par Mme Françoise BOULAT, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, Mme Julie TOKHI, Mme Laetitia VALENTIN, M. Jacques VALENTIN

Pouvoirs :

M. Gilles ARTIGUES donne pouvoir à M. Lionel BOUCHER,
Mme Nicole AUBOURDY donne pouvoir à M. Marc CHASSAUBENE,
M. Abdelouahb BAKLI donne pouvoir à Mme Nadia SEMACHE,
Mme Christiane BARAILLER donne pouvoir à M. Cyrille BONNEFOY,
M. Jean-Luc BASSON donne pouvoir à Mme Françoise BERGER,
M. Henri BOUTHEON donne pouvoir à M. David FARA,
Mme Nicole BRUEL donne pouvoir à M. Denis BARRIOL,
M. Germain COLLOMBET donne pouvoir à M. Olivier LONGEON,
M. Gabriel DE ALMEIDA donne pouvoir à M. Charles DALLARA,
M. Christian DUCCESCHI donne pouvoir à M. Jean-Philippe PORCHEROT,
M. Guy FRANCON donne pouvoir à M. François DRIOL,
Mme Marie-Eve GOUTELLE donne pouvoir à M. Jacques PHROMMALA,
Mme Pascale LACOUR donne pouvoir à Mme Nora BERROUKECHE,
Mme Brigitte MASSON donne pouvoir à Mme Siham LABICH,
M. Patrick MICHAUD donne pouvoir à M. Robert KARULAK,
Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE donne pouvoir à Thierry NITCHEU,
Mme Solange MORERE donne pouvoir à M. Philippe DENIS,
Mme Aline MOUSEGHIAN donne pouvoir à Mme Andonella FLECHET,
Mme Djida OUCHAOUA donne pouvoir à M. Christophe FAVERJON,
M. Gaël PERDRIAU donne pouvoir à M. Jean-Pierre BERGER,
Mme Marie-Jo PEREZ donne pouvoir à Mme Laura CINIERI,
Mme Laurence RICCIARDI donne pouvoir à Mme Brigitte REGEFFE,
M. Jean-Paul RIVAT donne pouvoir à Mme Stéphanie CALACIURA,
M. Jean-Marc SARDAT donne pouvoir à M. Gilbert SOULIER,
M. Alain SCHNEIDER donne pouvoir à M. Claude LIOGIER,
Mme Eveline SUZAT-GIULIANI donne pouvoir à M. Julien LUYA,
M. Gérard TARDY donne pouvoir à Mme Evelyne ORIOL,
Mme Catherine ZADRA donne pouvoir à M. Frédéric DURAND

Membres titulaires absents excusés :

M. Eric BERLIVET, Mme Michèle BISACCIA, M. Patrick BOUCHET,
M. Christophe CHALAND, M. André CHARBONNIER, Mme Véronique FALZONE,
M. Louis-Jean FONTBONNE, M. Jérôme GABIAUD, M. Yves LECOCCQ,
Mme Fabienne MARMORAT, M. Yves MORAND, M. Marc PETIT,
Mme Clémence QUELENNEC, M. Christian SERVANT, M. Daniel TORGUES,
M. Julien VASSAL

DELIBERATION DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 30 MAI 2024

PROJET DE CREATION DE TERRAINS FAMILIAUX LOCATIFS ET LA REHABILITATION DE L'AIRE PERMANENTE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE DE ROCHE-LA-MOLIERE - DEMANDE DE SUBVENTION

Le projet de création de terrains familiaux locatifs et la réhabilitation de places d'accueil des gens du voyage de Roche-la-Molière a été approuvé à l'unanimité, par délibération du Bureau du 07/03/2024. Les services de l'Etat (la Direction générale des collectivités locales) viennent de nous faire savoir que de nouvelles règles s'appliquent concernant les demandes de subvention dans le cadre du Fonds vert et de la DSIL. C'est pourquoi, le Conseil Métropolitain doit être sollicité afin d'approuver les projets et les demandes de subvention.

Dans le cadre du schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage 2022-2027, qui fixe des objectifs pour répondre à la sédentarisation des ménages en particulier pour l'aire de Roche-la-Molière, Saint-Étienne Métropole a étudié la faisabilité de la création de terrains familiaux locatifs et de la réhabilitation de places d'accueil des gens du voyage.

Le projet a été élaboré en concertation avec les familles, il correspond à une volonté de sédentarisation de ménages qui vivent depuis plusieurs années sur le site.

Le programme de l'opération comprend la création de 6 terrains familiaux locatifs (12 places de caravane) et la réhabilitation de 5 places de caravane en accueil de passage sur le site actuel.

La réalisation de la création de terrains familiaux locatifs et de réhabilitation de places d'accueil des gens du voyage de Roche-la-Molière permettrait une mise aux normes de cet équipement éligible à la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL).

Le plan de financement de l'opération proposé au titre de la DSIL est le suivant :

Total Dépenses		Total Recettes		
Travaux et aménagement terrain provisoire	663 044 €	Autofinancement	464 131 €	70 %
		DSIL	198 913 €	30 %
TOTAL	663 044 €	TOTAL	663 044 €	100 %

Le Conseil Métropolitain, après en avoir délibéré :

- **approuve le projet de création de terrains familiaux et de de réhabilitation d'une aire permanente d'accueil des gens du voyage sur la commune de Roche-la-Molière ;**
- **approuve le dépôt d'une demande de subvention au titre de la DSIL pour un montant de 198 913 € ;**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer tout document afférant à la présente décision ;**
- **les dépenses et recettes seront imputées sur le budget Habitat et cohésion sociale, destination SEDEN.**

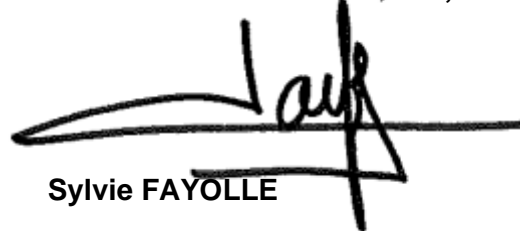
Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait,
Le secrétaire de séance,



Tom PENTECOTE

La Première Vice-Présidente,



Sylvie FAYOLLE